UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Bruno SIRE,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

Vu la décision du Conseil d'Administration du 20 novembre 2012,

Donne délégation de signature à :

Monsieur Christian MAILHES, Maître de Conférences, Directeur du Département des Langues et Civilisation

à l'effet de signer :

- les ordres de missions temporaires concernant tous les CF3 qui composent le CF2 920,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet au 1er décembre 2012.

Fait à Toulouse,
Le 30 novembre 2012

Le délégataire,

Christian MAILHES

Le Président,

Bruno SIRE

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr